

Fiche rédigée par Philippe Gaudin (IESR).

Tags :

[PAGANISME ANTIQUE](#)

[GRÈCE](#)

[PHILOSOPHIE](#)



L'Acropole d'Athènes vue depuis l'Agora
(photo CC-Mpd01605)

S'il est un mythe couramment répandu c'est bien celui selon lequel la naissance de la philosophie serait le passage brutal du mythe au logos, de la religion à la rationalité, du groupe à l'individu. Les choses sont sans doute plus complexes.

Quelle méthode suivrons-nous ? Nous partirons de quelques textes, nous relèverons quelques termes significatifs et nous les situerons dans le contexte de l'œuvre, de l'auteur et de l'époque pour essayer de montrer la spécificité de la *religion* grecque dans ses relations avec la philosophie. Nous avons retenu *Les politiques* d'Aristote (GF Flammarion – traduction Pellegrin).

1. CE QUE DIT ARISTOTE CONCERNANT LES MAGISTRATURES OU FONCTIONS PUBLIQUES LES PLUS ÉLEVÉES Livre 6, Chapitre 8 (1322B) des « Politiques »

Parmi ces fonctions, il est fait mention des affaires religieuses. Les fonctions qui en relèvent présentent une certaine diversité dans leur mode d'organisation. En effet, parfois ce sont les prêtres qui s'occupent du culte des dieux et de l'entretien des édifices sacrés, parfois ces fonctions sont dissociées. Tous les sacrifices publics ne sont pas faits par les prêtres, certains reviennent aux magistrats.

De ces quelques indications d'Aristote, on peut tirer quelques réflexions. Tout d'abord un problème de traduction : nous traduisons *affaires religieuses*, alors qu'il serait plus exact d'écrire *affaires démoniques*, c'est-à-dire qui concernent les relations avec le monde surnaturel. Le terme de *religion* vient du latin et fera *fortune* avec le christianisme qui se présentera comme la vraie religion face aux autres qui ne sont que des superstitions. En ce sens, à strictement parler, il n'y a pas de *religion grecque*, mais une relation grecque avec des entités divines. Cette relation est telle, qu'Aristote semble lui accorder une place qui ne fait l'objet d'aucun examen critique particulier. Il est un fait que ces fonctions sont présentes et qu'elles sont jugées indispensables à la cité. Elles sont réglementées par la cité elle-même et non pas par une instance indépendante comme une Église par exemple. Le *démonique*, en ce sens, fait partie intégrante du politique.

2- CE QU'ARISTOTE DIT CONCERNANT LES REPAS EN COMMUN, LES ÉDIFICES RELIGIEUX ET L'AGORA.

Livre 7, Chapitre 12 (1331AB) des « Politiques »

Dans ce passage, Aristote réfléchit à la meilleure disposition des lieux pour les fonctions sacrées, les repas en commun et l'agora. Il précise qu'une agora libre de toute activité économique, où doivent se trouver les gymnases par exemple, doit se trouver *en dessous* (c'est nous qui soulignons) de la première dédiée au sacré.

De cela nous pouvons brièvement remarquer l'éminence de la place du sacré, cette organisation de l'espace hiérarchique au sens strict de ce mot.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ŒUVRE

Les *politiques* d'Aristote étudie de nombreuses constitutions et se présente comme un essai de science de la législation, une étude des causes de la conservation et de la corruption des constitutions.

La politique est ce qui permet d'accomplir le programme qu'Aristote fixe à l'éthique, c'est-à-dire permettre à l'homme d'accomplir son essence dont le terme est le bonheur indissociable de l'amitié. On peut retenir deux thèses capitales qui y sont énoncées :

- a – L'homme est un « *animal politique* »
- b – La cité est « *par nature* »

La première thèse énonce que l'homme ne s'anime de sa propre vie que dans la cité, dans la relation politique qui n'est ni la relation domestique, ni la relation économique. L'erreur serait de croire que l'homme serait d'abord animal et ensuite seulement, politique. Dire que l'homme est un animal politique veut dire que l'homme ne devient vraiment vivant, ne s'anime de sa vie propre que dans le cadre de la cité. Cela signifie que l'homme ne s'humanise que rarement, quand la cité le lui permet, ce qui est fort rare dans l'espace et dans le temps.

La deuxième thèse ne peut se comprendre qu'à partir de la téléologie (la nature poursuit des fins) générale de la pensée d'Aristote. Le « *par nature* » doit s'entendre de la manière suivante : la cité n'est ni entièrement naturelle (elle est une pluralité et non une substance), ni entièrement artificielle. En effet, ce qu'elle vise c'est l'avantage commun et le bonheur de tous (ce qui ne veut pas dire que ce bonheur est identique pour tous, mais que c'est une fin commune qui est atteinte lorsque chacun trouve sa place). Le modèle à atteindre est l'autosuffisance et l'immobilité du divin.



Jeune homme offrant une libation
(Musée du Louvre, photo CC-Marie-Lan Nguyen)

CONCLUSION

La philosophie s'insère profondément dans un contexte politique et religieux donné. Jean-Pierre Vernant a pu dire que la philosophie est « *filie de la cité* » (rôle de l'écriture, évolution politique et judiciaire), elle est aussi fille de la religion grecque ou du moins du sens que les grecs avaient de la présence du divin. Dans le texte d'Aristote, nous avons surtout été sensible au fait que cette présence est à la fois évidente et discrète. L'essentiel de l'activité philosophique est dans la théorie et non dans la dévotion, il y a une transcendance dans la pensée, mais sur le fond d'une présence immanente du religieux comme ordre naturel et social. Cette présence est attestée dans l'œuvre d'Aristote, par l'indication du sacré dans la cité avec ses lieux et les fonctions qui y sont rattachées. La sagesse de la pensée s'enracine dans la sagesse du monde. L'éthico-politique s'enracine dans le cosmologique.

Dans un autre registre, si l'on pense à Socrate et à sa mort, on est surpris de constater la coexistence chez lui d'une insoumission spirituelle totale que l'on pourrait qualifier d'individualiste avant la lettre, puisqu'il refuse de cesser de philosopher, d'interroger ses concitoyens et d'une soumission totale aux lois de la cité et à ses jugements, puisqu'il accepte de boire la ciguë. Dans le *Criton* qui est un dialogue qui met en scène Socrate dans sa prison aux prises avec ses compagnons qui veulent le faire évader, celui-ci préfère l'acceptation de la sentence de mort à l'exil. Platon rappelle grâce à la « *prosopopée des lois* » (artifice rhétorique qui fait parler les lois) à quel point chacun doit tout à la cité qui l'a nourri et éduqué. Il y a quelque chose de profondément religieux dans la reconnaissance d'une telle dette.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES

À partir de ces quelques remarques, nous formulerons quelques indications qui peuvent être utiles à tous les professeurs amenés à travailler sur la Grèce antique, quelle que soit leur discipline. Le *polythéisme* n'est pas à mettre sur le même plan que le monothéisme, il n'est pas une division plurielle du même espace mental. C'est un tout autre espace mental.

Plutôt que de commencer avec une présentation du panthéon grec, on peut insister sur tous les rites, les techniques divinatoires, tout ce qui confirme une présence du divin dans la nature dont on guette les signes. Cette présence du divin dans la nature a une correspondance analogique dans la présence du sacré dans la cité, que ce soit par les lieux de cultes, les œuvres d'art qui y sont présentes, ou les rites qui rythment la vie sociale.

En ce qui concerne la citoyenneté, il est intéressant de montrer les proximités et les différences par rapport aux conceptions modernes. Comme le religieux et le politique sont mêlés dans la cité antique, cela a nécessairement une incidence sur la notion même de citoyenneté.